

POSEUR-AGENCEUR DE CUISINES & SALLES DE BAINS

Certification professionnelle RNCP34687

Voies d'accès

Contrat d'apprentissage :

De 16 à 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour).

Contrat de professionnalisation :

De 16 à 25 ans révolus afin de compléter une formation initiale

Formation continue : Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, Salariés

d'entreprises : CPF de transition, Plan de formation, Dispositif de Reconversion ou Promotion par Alternance (Pro-A), **Particuliers**

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

Pas de frais d'inscription à la charge du bénéficiaire.

Frais d'équipement selon modalités d'accès

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : Locaux adaptés.

Conditions de formation : Adaptations pédagogiques, aménagement examen, si requis

Prérequis

Par la formation : Titulaire d'un CAP et/ou BEP dans la menuiserie, l'agencement ou l'ameublement

Par l'expérience : Un an minimum dans le secteur d'activité visé par la certification.

Durée

12 mois par alternance avec 12 semaines en organisme de formation (420 h au total)

Rythme d'alternance : une semaine en organisme de formation par mois

Délais d'accès et lieux de formation

Recrutement (selon durée du contrat) :

Du 01/01/2022 au 30/09/2022 pour la Rentrée Septembre 2022

La formation se déroule dans l'organisme de formation et dans l'entreprise d'accueil

Méthodes mobilisées

Apports théoriques & mises en situation pratiques (études de cas, travaux pratiques, exercices d'application, ...)

Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles de dessin, salles informatiques, ateliers établis, ateliers de pose,

Descriptif Métier

Le poseur agenceur de cuisines et salles de bains est un technicien qualifié, travaillant en autonomie ou en équipe restreinte sur des chantiers d'aménagement intérieur de pose de cuisines, salles de bains & rangements.

Débouchés :

- Poseur de cuisines
- Poseur-Agenceur
- Artisan Poseur

Poursuite d'études

- TC Vendeur Agenceur de Cuisines et salles de bains
- Toutes formations courtes et habilitations pour se professionnaliser sur les activités du métier de poseur

Objectifs (Aptitudes et compétences)

- **Bloc 1 : Organiser le chantier d'agencement** : Réceptionner les produits, gérer l'outillage, les matériaux et équipements, planifier les déplacements professionnels et approvisionner le chantier.
- **Bloc 2 : Préparer l'espace à agencer** : Préparer la pièce à agencer, structurer l'espace à agencer, déployer les réseaux d'électricité et de plomberie.
- **Bloc 3 : Agencer un espace cuisine et un espace bain** : Agencer les meubles et accessoires, poser le carrelage et la faïence, poser l'électroménager et l'équipement sanitaire, interagir avec les parties-prenantes du chantier.

POSEUR-AGENCEUR DE CUISINES & SALLES DE BAINS

Certification professionnelle RNCP34687

Modalités d'évaluation

Evaluations certificatives en contrôle continu et finales (écrites, pratiques, orales)

Contrôle des connaissances : Evaluations des connaissances à la fin de chaque séquence.

Modalités de certification

Validation totale ou partielle en blocs de compétences

Certification professionnelle niveau 3 renouvelée au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles : fiche N° RNCP34687)

Accessible par la VAE, pour les salariés avec 1 an d'expérience dans la profession :

Informations démarche VAE : <https://www.afpia-lyon.fr/vae.html>

Session 2021 :

Taux de réussite global : 100 %

Taux de réussite partiel : 0%

Tarifs ou conditions tarifaires

Contrat Apprentissage : Coût de formation financé via l'OPCO de l'entreprise, selon niveau de prise en charge établi.

Contrat Professionnalisation : Coût de formation à 16 € Net de taxes / heure, financé via l'OPCO de l'entreprise, selon niveau de prise en charge établi et un reste à charge est financé par l'entreprise, le cas échéant.

Autres dispositifs : Nous contacter

Contact AFPIA Lyon

Service Formations Certifiantes :

info@afpia-lyon.fr

04 72 69 76 20

Contenu

- Relation clients
- Lecture de plans
- Techniques de pose
- Plâtrerie, carrelage, finitions murales
- Découverte du mobilier, usinage et matériel portatif
- Électricité, habilitation électrique
- Plomberie, réglementation gaz
- Sauveteur Secouriste du Travail, gestes et postures
- Électroménager
- Devis, chiffrage, commande
- Examen : CCF & épreuves ponctuelles

Typologie d'entreprise d'accueil

PME dans l'agencement ; magasins enseigne ou indépendant avec un service de pose ; artisans poseurs-agenceurs.

Secteurs d'activités

Entreprises qui conçoivent, fabriquent et installent des agencements pour des particuliers ; magasins de vente de cuisines, salles de bains, rangement.